



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie¹

**Aux sources du Nil : Burundi : journal d'un coopérant, 1978-1982 / Joël Dine
éd. Mémoires du développement, 2012
cote : 58.632**

Il s'agit du troisième *opus* du « journal d'un coopérant », sous-titre de ce troisième volume comme le second, ou de l'« itinéraire d'un coopérant tiers-mondiste », comme était sous-titré le premier. Bref, des mémoires ou des chroniques, presque au jour le jour, sur un peu plus de vingt ans, d'un coopérant français, de ceux qui étaient mis à la disposition des pays dits « du champ » (pour l'essentiel, les pays francophones d'Afrique au sud du Sahara) par le défunt ministère de la Coopération.

Force est de constater que des quelques dizaines de milliers de coopérants mis à la disposition d'États étrangers par la France (ministère de la Coopération et ministère des Affaires étrangères) sur près de quatre décennies, rares sont ceux qui ont relaté leur expérience, encore plus rares sont les études et les recherches qui leur ont été consacrées.

Joël Dine appartient à cette génération qui a eu la chance ou l'opportunité de mener la quasi-totalité de sa vie professionnelle comme coopérant sur le terrain, puis de mettre à profit cette expérience en la poursuivant au ministère de la Coopération. D'où l'une de ses observations récurrentes : il existait bel et bien un métier de coopérant, qui n'a jamais été vraiment reconnu. Ce qui peut être discuté car, par définition, l'assistance technique a vocation à disparaître puisqu'elle consiste pour l'essentiel à se substituer à des insuffisances locales de compétences et, autant que possible, à transférer lesdites compétences. Cinquante ans après les indépendances de la plupart des pays anciennement colonisés, la nécessité de poursuivre durablement une telle assistance, hors des cas très particuliers, traduirait soit un échec, soit une erreur d'appréciation des besoins réels d'aide au développement.

Ceci dit, il est exact qu'à partir de 1960 et du tout début des années 1970, deux ou trois milliers de coopérants de la génération de Joël Dine ont eu la possibilité de mener la quasi-totalité de leur vie professionnelle dans ce cadre. D'où l'intérêt que l'un d'entre eux au moins relate par le détail ce que fut cette expérience. Et, comme le fait l'auteur, parsème son récit de notations thématiques, géographiques, économiques allant bien au-delà de l'aventure individuelle.

S'agissant d'une véritable chronique au jour le jour, et bien qu'elle traite d'évènements personnels judicieusement entremêlés d'observations plus générales et le plus souvent pertinentes, on ne peut résumer un tel ouvrage, ni ceux qui l'ont précédé. On en



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

souignera l'intérêt, témoignage rare et détaillé de ce qui marqua durablement une spécificité de l'aide au développement « à la française », dans l'un de ses aspects les plus visibles sur le terrain, les « coopérants ».

Pour la « petite histoire », on notera au moins une anecdote. (p. 237 et suivantes) : Joël Dine relate les visites faites au Burundi par deux ministres de la Coopération : un Robert Galley « réaliste » désabusé et, peu de mois après, un Jean-Pierre Cot, soufflant un vent nouveau. L'on reste sur sa faim, car l'auteur manifestement séduit par le second, ne dit pas un mot des illusions entretenues sur la « rupture » avec la Françafrique et bien vite contredites par la « Real politik ». Mais il s'agit d'un tout autre sujet dont Joël Dine n'était pas tenu de traiter et qu'il conviendrait sans doute que l'ASOM analyse, à l'occasion et sereinement. Car l'expérience ici relatée constitue bien l'un des aspects significatifs de cette Françafrique et pas forcément l'un de ceux qu'il convienne de condamner.

Jean Nemo